

Mis à jour le 30 octobre 2009 à 11:38
Publié le 30 octobre 2009 à 10:03

SNCB



Les craintes pour Stockem avérées

Le ministre Vanackere a pratiqué la langue de bois avec le député Perpète. Il lui a caché le contenu du plan industriel B-Cargo, préjudiciable à Stockem.

D.Z.
l'avenir

En commission Infrastructure la Chambre, le député arlonais André Perpète (PS) a interrogé cette semaine le ministre des Entreprises publiques Steven Vanackere à propos de l'avenir de l'atelier SNCB de Stockem.

Juste avant les élections de juin, le front commun syndical CSC-CGSP avait interpellé les parlementaires du Luxembourg à propos de Stockem.

L'avenir de cet atelier est lié directement aux activités économiques de la filiale B-Cargo, de la SNCB, directement confrontée à la crise économique et financière que nous traversons.

Le ministre Vanackere (CD & V) a été d'une discrétion rare.

Il s'est contenté de répondre que le plan industriel de B-Cargo n'est toujours pas finalisé et que, dans ces conditions, il est impossible pour l'instant de prévoir quel sera l'avenir de l'atelier de Stockem au plan social et économique.

Stockem en péril, dit la CSC

Hier, la CSC Transcom Cheminots a tenu à réagir elle aussi dans ce dossier.

Le ministre fédéral n'aurait pas tout dit au parlementaire du Luxembourg qui l'interrogeait.

Il faut savoir que le plan industriel de B-Cargo présenté aux organisations syndicales, récemment, prévoit la concentration de l'essentiel des activités du fret ferroviaire sur la gare d'Anvers, et

accessoirement sur la gare de Monceau obsolète.

Ce schéma prévoit également le regroupement de l'entretien des locomotives dédiées au fret sur l'atelier d'Anvers.

« Les conséquences pour le sud de la province du Luxembourg seraient dramatiques, avec la suppression des activités de triage de la gare de Stockem et la perte importante d'une charge de travail de l'atelier d'entretien des locomotives de Stockem », affirme Dominique Dalne, au nom de la CSC Transcom Cheminots.

Une partie du personnel serait réaffectée à Athus

Pour le syndicat chrétien, la désertification de tout emploi ferroviaire, serait intolérable.

« C'est pourquoi la CSC Transcom a exigé la garantie d'une activité en Luxembourg. Nous avons été partiellement entendus dans la mesure où une partie du personnel de la gare de triage recevra une nouvelle affectation à Athus.

En ce qui concerne les charges de l'atelier de traction, le personnel a été informé par le dirigeant de l'atelier de la récupération d'activités nouvelles en vue d'assurer le maintien de l'outil. » Pour la CSC Transcom encore, si l'on peut tenter de trouver des solutions temporaires de charges pour justifier de l'emploi des cheminots en poste aujourd'hui, il faut poursuivre le combat pour que l'emploi de demain devienne durable pour les jeunes travailleurs.

C'est pourquoi aussi, les syndicats ont obtenu au sein de la Commission paritaire des cheminots de procéder à des recrutements locaux pour les accompagnateurs de train.